

PRESENTATION
D'UN PROJET
INNOVANT
D'EHPAD HORS
LES MURS



**« De la création d'une équipe
d'intervention à domicile à sa
transformation en Centre de
ressources territorial »**

Mickaël ANTOINE, Directeur de la Résidence Le Ruban
d'argent, située à Pia (Pyrénées Orientales)

Journée ANFH - Le virage domiciliaire

Mardi 17 octobre 2023





La **genèse** du projet innovant :

- ✓ DECEMBRE 2019 : Appel à « projets innovants de soutien renforcé permettant de bien vieillir à domicile ».
- ✓ JANVIER 2021 : notification de l'ARS, le projet de l'EHPAD Le Ruban d'argent et de ses partenaires est retenu et financé.
- ✓ FEVRIER A SEPTEMBRE 2021 : préparation du démarrage et précisions sur le cadre général et les outils.
- ✓ NOVEMBRE 2021 : lancement de l'équipe sur les routes du territoire de l'Agly !



Les **objectifs** du projet innovant :

Intervenir en accompagnement et en évaluation au domicile d'une trentaine d'usagers maximum afin de :

- ✓ Prévenir l'isolement
- ✓ Prévenir les chutes et préserver l'autonomie
- ✓ Prévenir la dénutrition et retrouver le plaisir des repas
- ✓ Prévenir les problèmes médicamenteux et proposer des thérapies innovantes (éveil des sens, etc.)
- ✓ Accompagner les aidants et les conseiller
- ✓ Orienter vers de nouveaux services ou prestataires et éviter l'hospitalisation



© HBO

Nos (**Super**) intervenants :

- ✓ Une équipe composée de professionnels spécialisés de la Résidence :
 - Médecin coordonnateur gériatre, cadre de santé, psychologue, ergothérapeute, diététicienne
 - Des intervenants externes si besoin

Nos (**Super**) partenaires :

- ✓ Les services à domicile, les professionnels libéraux du secteur
- ✓ Les partenaires de la filière gériatrique (Centres hospitaliers, équipes spécialisées...)
- ✓ Le nouveau dispositif d'appui à la coordination (DAC 66)



Les modalités d'intervention :

- ✓ Consentir à l'intervention de l'équipe, signature d'un contrat d'intervention
- ✓ Reste à charge de 10€/mois.
- ✓ La durée de l'intervention dépend de l'évaluation initiale et continue, et peut évoluer sur un ou plusieurs objectifs.
- ✓ Un suivi des interventions avec un passage minimal une fois par mois du psychologue.

Périmètre d'intervention : Communes alentours à 15/mn de Pia.



Le financement du projet innovant

Dépenses de personnel :

- ✓ Ergothérapeute/psychomotricien (0.2) : 9050€ TTC/an
- ✓ Diététicienne (0.2) : 6623€ TTC/an
- ✓ Médecin coordonnateur (0.10) : 10196 TTC/an
- ✓ Psychologue (0.4) : 18286€ TTC/an
- ✓ Animatrice (0.5) : 27484€ TTC/an
- ✓ Assistante sociale (0.2) : 9050€ TTC/an

Autres dépenses : budget EHPAD / Mutualisation.

Total de 80 689€ TTC/an.



Recettes :

- ✓ Adhésion au service de l'E2A à 10€ par mois soit pour une file active de 30 usagers par an un montant évalué à 3600€/an.*

Financement demandé lié à l'expérimentation (3 ans) :

- ✓ ARS : 77089€/an en CNR

Total de 80 689€ TTC/an.



Les effets bénéfiques constatés la première année :

- ✓ Un impact majeur sur l'isolement social des bénéficiaires
- ✓ Un apaisement des aidants via un soutien psychologique et psychothérapeutique
- ✓ La stabilisation de plusieurs situations complexes qui auraient amené à une hospitalisation ou une entrée précipitée en EHPAD.
- ✓ Un dispositif souple permettant d'articuler plusieurs modes de prise en charge
- ✓ Des entrées en EHPAD fluidifiées et acceptées



Les freins constatés la première année :

- ✓ La subtile articulation du dispositif avec les autres services à domicile et intervenants
- ✓ Une méconnaissance du dispositif par les partenaires du fait de la multiplication des intervenants et du contexte sanitaire
- ✓ Un déploiement dans un contexte de méfiance envers les EHPADs (peur de l'EHPAD, COVID, etc.).
- ✓ Une enveloppe financière un peu juste pour accompagner 30 bénéficiaires.



Les évolutions du projet dans le temps :

- ✓ Le projet s'est enrichi selon les premiers retours du terrain (sport adapté à domicile en lieu et place de l'animation)
- ✓ Un travail en commun entre l'EHPAD et les futurs services à domicile
- ✓ Le réseau (essentiel) s'est étoffé à mesure que l'équipe s'est faite connaître des partenaires locaux
- ✓ Montée en charge atteinte avec 20 bénéficiaires actifs en moyenne.

Vers une transformation en Centre de ressources territorial !



Pourquoi [candidater](#) pour devenir Centre de ressources territorial ?

- ✓ L'expérience du projet innovant qui correspond à une grande partie des missions du CRT
- ✓ La nécessité pour le CRT de coopérer avec les projets innovants pour éviter les redondances
- ✓ Un moyen de pérenniser notre action à domicile en allant plus loin et en bénéficiant des moyens adaptés à nos ambitions
- ✓ Un nouveau projet innovant qui s'inscrit dans la dynamique « projet » et au service de l'attractivité de la structure et de son territoire



Le territoire du Centre de ressources territorial

- ✓ La Résidence Le Ruban d'argent a été sélectionnée suite à sa réponse à l'AMI pour devenir CRT au 1^{er} janvier 2024
- ✓ Particularité : une association entre les deux projets innovants du territoire (Résidence Les Camélias / LNA au sud de Perpignan).
- ✓ Un cadrage opérationnel en cours pour répondre à l'appel à projet et mettre en place le projet
- ✓ Crédits starters : 40 000€ contre 80 000€ demandés.
- ✓ Dotation annuelle : 400 000€.
- ✓ Un deuxième CRT pour l'EHPAD du CH de Prades



VOLET 1 pour les PA du territoire en complément de l'existant – 50 000€ environ.

- ✓ **Ateliers de prévention et thérapeutiques** : chutes, vaccination et prévention, thérapies non médicamenteuses, table ouverte et repas conviviaux, ateliers intergénérationnels, soutien aux aidants, accès au numérique et aux droits.
- ✓ **Déploiement d'ICOPE** (dépistage des fragilités pour les PA du territoire)
- ✓ **Télémédecine et téléexpertise** (sous réserve de déploiement sur le territoire des outils...)
- ✓ **Pour les personnels des partenaires du domicile** : démarche QVT et prévention des risques professionnels

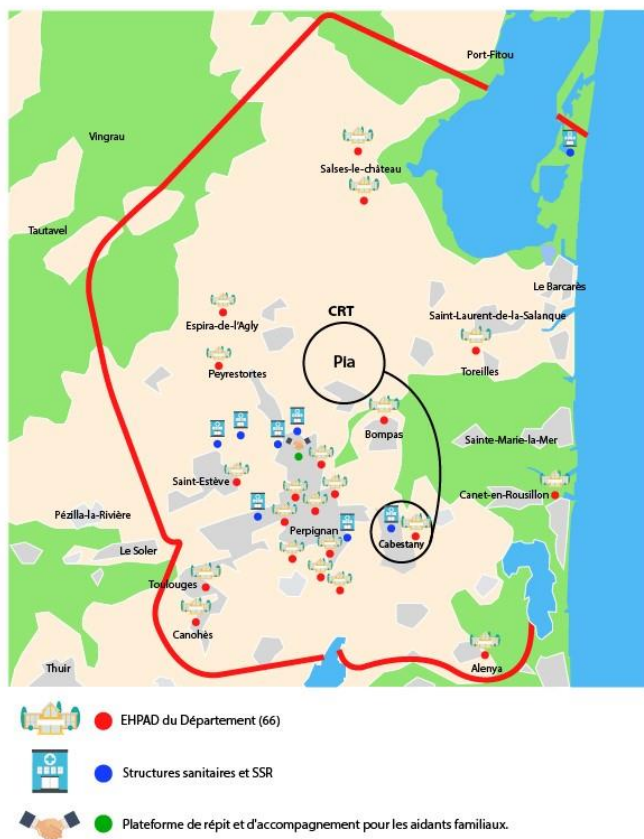
La difficulté majeure du volet 1 : identifier les ateliers et l'existant parmi la multitude d'acteurs impliqués et en assurer la cohérence.



VOLET 2 pour 30 bénéficiaires relevant de l'EHPAD (accompagnement renforcé) – 350 000€ environ

PERSONNE ÂGÉE SEULE	PERSONNE ÂGÉE AVEC UN AIDANT
GIR I à 4	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Selon analyse du MMS notamment ▪ Troubles du comportement modérés ▪ 2 troubles du comportement productifs (fréquence \geq à 8) et avec un retentissement \geq 4 au NPI ES ▪ Personnes considérées comme « en maintien limite » par les travailleurs sociaux : les aides actuelles ne suffisent pas et mise en danger 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 troubles du comportement productifs (fréquence \geq à 8) et avec un retentissement \geq 4 au NPI ES ▪ Echelle de Zarit (épuisement de l'aidant) ▪ Personnes considérées comme « en maintien limite » par les travailleurs sociaux : aidants en rupture.
Si possible avoir un domicile adaptable et ne pas avoir de système de téléassistance	

Un enjeu du volet 2 : la gestion de la file active et le lien avec les acteurs dont le DAC



VOLET 2 pour 30 bénéficiaires relevant de l'EHPAD (accompagnement renforcé) – 350 000€ environ

Sécurisation du logement : ergothérapeute à domicile, stock d'aides techniques, mise en place de la **téléassistance et des alertes** à la coordinatrice et auprès de l'équipe de nuit...

Gestion des situations de crise ou d'urgence : mise à disposition d'une chambre d'urgence à l'EHPAD de Pia et avec les partenaires déjà autorisés, **une équipe d'accompagnement de soir et de nuit** (couchers tardifs, tournée de change et de soins) qui fait le lien avec les dispositifs d'IDE de nuit (astreintes, lien avec le 15 et SOS médecins) disponibles sur le territoire.

En prévention : intervention des équipes spécialisés du CH, anticipation des situations avec la HAD (dossiers dormants), mobilisation de l'accueil de jour, de l'HT déjà présent sur le territoire.



VOLET 2 pour 30 bénéficiaires relevant de l'EHPAD (accompagnement renforcé) – 350 000€ environ

Coordination renforcée : une IDEC à temps plein (coordination des services à domicile, un temps de médecin coordonnateur, un plan personnalisé de coordination en santé).

Projet de vie, lutte contre l'isolement : accueil aux activités de l'EHPAD, animations à domicile, passages de l'équipe d'accompagnement...

Soutien de l'aidant : appui sur la **plateforme de répit des aidants** située dans le secteur Perpignan centre, temps d'assistante sociale, création d'une banque de ressource, interventions du **psychologue du CRT**.

Prestations optionnelles (facturées en sus) : **gestion du linge** via un partenariat avec un ESAT, **gestion du jardin et petit entretien** via un partenariat avec une association d'insertion sociale, **coiffure et socio-esthétisme à domicile**, réflexologie et osthéopathie.



La mise en place du Centre de ressources territorial :

L'équipe prévisionnelle :

- ✓ Coordinatrice IDEC : 1 ETP
- ✓ Médecin coordonnateur : 0,20 ETP
- ✓ Ergothérapeute : 0,6 ETP
- ✓ Psychologue : 0,6 ETP
- ✓ Diététicienne : 0,2 ETP
- ✓ Assistance sociale : 0,5 ETP
- ✓ Animatrice : 0,10 ETP
- ✓ Equipe de soir et de nuit (AS/AMP/ASG) : 3 ETP
- ✓ Prévention des risques QVT : 0,10 ETP

Nouveautés et surprises de l'appel à projet :

- ✓ Mettre en place une astreinte soignante 24h/24 et 7j/7
- ✓ Un accompagnement du Grades pour le Système d'information
- ✓ L'importance de la communication

MERCI DE VOTRE ATTENTION !

A VOS QUESTIONS !



CONTACT

- residence@lerubandargent.fr
- 04 68 08 37 00